



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25660 MONTEFAUCON
03 81 81 45 71

mairie.montfaucon@wanadoo.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du jeudi 19 novembre 2020 à 20h

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle Marianne, jeudi 19 novembre 2020 à 20h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

ORDRE DU JOUR

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 23 septembre 2020
- II - Point SOLIDARITE Covid 19
- III - Rendu compte des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations
 - en urbanisme – droits des sols
 - en affaires générales
- IV - Organisation du conseil municipal
 - règlement intérieur
 - création du groupe de travail MOBILITES
 - commission de contrôle des listes électorales
- V - INTERCOMMUNALITE
 - compétence eau-assainissement de la Communauté Urbaine GBM
 - élargissement des commissions
 - information obligatoire des élu.e.s communaux-ales.
 - rapports annuels eau - assainissement – déchets
 - points sur conseils syndicaux et organismes.
- VI - AFFAIRES D'AGRICULTURES – ESPACES NATURELS – FORETS
 - tarif affouage 2020-2021
 - Intervention sur parcelle n° 19 de résineux scolytés
- VII - AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES
 - point sur la situation au regard des mesures sanitaires
 - modification au règlement et tarifs du périscolaire
 - cantine scolaire : limitation des non-consommés et déchets
 - contrat Enfance-Jeunesse reversement à Association des Familles
 - TAP-périscolaire : convention avec Football Club MMGV pour mise à disposition de personnels.
- VIII - AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE
 - lettre recommandée de FREE au sujet de l'installation de la 5G
- IX - PERSONNELS
 - modification intégration de Martine SERRETTE
- X - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
 - décisions budgétaires modificatives
 - Perspectives d'acquisitions foncières

Sont présents : Pierre CONTOZ, Gaëlle AUFFRET, Guillaume BLANDIN, Stéphanie BOITEUX, Cyril DELITOT, Vincent GIRARD, Laurent JEUNET, Marie-Louise LAITHIER, Nadine MAUGEY, Eric MERAT, Christine MOLLIER, Catherine PARDONNET, Corinne PETER, Alain RICHARD, Anne-Marie POTY, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX, Frédéric VERMOT.

Absente excusée : Géraldine VALLOT VUITTON donne procuration à Marie-Louise LAITHIER

1 – DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Vincent GIRARD comme secrétaire de séance.

Approuvé à l'unanimité.

2 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Maire propose les compléments à l'ordre du jour suivants :

- Organisation du conseil municipal : situation du calendrier des appels à candidatures pour des participations externes à commissions
- Affaires d'environnement – démocratie participatives : adhésion à « CLUB CLIMAT » de GB Métropole
- Affaires administratives et financières :
 - ✓ Convention avec la SPA pour 2020
 - ✓ Modification de la commission de contrôle des listes électorales.

Ainsi complété, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 septembre 2020.

Sans modification, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

4 – DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS (articles L.2122-21 et L.2122.22) :

- Le 7 octobre 2020 : signature de la convention Ordiclasse 2020 – 2026
- Le 2 novembre 2020 : Renouvellement convention avec Mme Valérie CHARTIER, architecte urbaniste pour accompagnement – au cas par cas - en matière de droit des sols
- Le 3 novembre 2020 : Attribution d'une concession au cimetière à la famille Serge MACTOUX

5 – DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIERE DE DROIT DES SOLS

A – Permis de construire délivrés :

- Philippe GAVAZZI, changement de destination et modification d'ouvertures
- Valentin FALLOUEY, création et modification d'ouvertures et construction d'un garage

B – Déclarations préalables accordées :

- Aurélie LAITHIER, modification et création d'ouvertures
- Thomas VILLABAS, changement des huisseries et isolation extérieure
- Frédéric VERMOT, extension de la maison existante
- Emmanuel AMYOT, construction d'une piscine enterrée
- Jérémy MARAUX, pose d'un bardage et occultation d'une fenêtre (régularisation)
- Arnaud GODARD, construction d'une piscine enterrée
- Philippe MARTIN, construction d'un muret
- Christian MYOTTE-DUQUET, construction d'un abri de jardin
- Christian HOCQUARD, construction d'un abri de voiture ouvert sur place existante
- ISO WATT, pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
- ENERGIE VERTE, pose de panneaux photovoltaïques sur toiture
- Patrick CLAUDET, construction d'un abri voiture ouvert
- HOMELOG, pose de panneaux photovoltaïques sur toiture

- Frédéric DUBOZ, construction d'une piscine enterrée
- Bernard SALOMON, changement de la peinture sur volets, poutres, linteaux et volige

C – Déclarations d'intention d'aliéner. Elle a concerné Une parcelle en zone UBm, de 2017 m², rue du Coteau

6 – ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

◇ **Règlement intérieur du conseil municipal.** Après avoir rappelé la réunion de travail du 19 octobre, lecture est faite du document amendé. **Soumis au vote, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.**

◇ **Création d'un comité consultatif Mobilités.** Afin d'accompagner les réflexions de GBMétropole en matière de mobilités il est proposé de créer un comité consultatif, en matière de mobilités douces composée de 9 élus et 16 habitants maximum. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Commission de contrôle des listes électorales (modificatif).** Conformément à la dernière instruction préfectorales, la commission est composée de trois membres de la liste majoritaire : Christine MOLLIER, Anne-Marie POTY et Alain RICHARD – et de deux membres de la liste « Vert(s) Avenir » : Nadine MAUGEY et Laurent JEUNET. **Adopté à l'unanimité.**

7 – AFFAIRE D'INTERCOMMUNALITE

◇ **Rapports annuels 2019 des services eau / assainissement et déchets.** Le Maire rappelle que ces rapports ont été transmis, de manière dématérialisée, à l'ensemble du conseil municipal. **Conformément à la réglementation, les deux rapports 2019 présentés sont adoptés.**

8 – AFFAIRES D'AGRICULTURE, ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

◇ **Affouage 2020 – 2021 : règlement, tarifs et informations.** Marie-Louise LAITHIER, Conseillère municipale expose que 8 affouagistes se sont inscrits. Le règlement est en cours de mise à jour. Il sera adressé à l'ensemble du conseil. **A l'unanimité, le montant de l'affouage 2020 / 2021 est fixé à 7 € / stère et le règlement est adopté.**

◇ **Intervention sur parcelle 19.** Marie-Louise LAITHIER, Conseillère municipale rappelle que la lutte contre les scolytes de l'épicé commune est une obligation réglementaire. La commune est concernée par la parcelle 19 du Bois de la Ratte, dont le volume est estimé à 56 m³. Déduction faite du coût de l'exploitation, la commune espère une recette estimée à 15 € / m³. **Après débat, la proposition de l'ONF est retenue.**

9 – AFFAIRES SCOLAIRES, PERICOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

◇ **Modification du règlement intérieur et des tarifs du périscolaires.** Corinne PETER, Adjointe, présente les modifications à apportées :

- Fréquentation quotidienne : l'accueil ne doit pas dépasser 9h continues
- Modalités de modifications des inscriptions : pour tenir compte du logiciel E-Enfance
- Reversement de l'aide aux temps libres de la CAF aux familles bénéficiaires

Adopté à l'unanimité.

◇ **Cantine scolaire : limitation des non-consommés et déchets.** Corinne PETER, Adjointe rappelle le souhait communal de limiter le « gaspillage » alimentaire de la cantine.

- Après réunion avec le fournisseur de repas, la Cuisine d'Uzel, il est proposé d'adapter les commandes en fonction des menus et de détailler dans le prix global du repas, le coût des entrées, des plats et des desserts. **Après débat, à l'unanimité, le Maire est autorisé à signer l'avenant au contrat avec la Cuisine d'Uzel.**
- Par ailleurs, l'association Trivial Composte (prestataire du SYBERT), propose l'installation et l'accompagnement d'un compostage dédié ainsi que des animations tournées vers les enfants et les adultes. Le montant est évalué à 1 728 €. **Adopté à l'unanimité. Le Maire est chargé de rechercher des aides au financement.**

◇ **Contrat Enfance Jeunesse : reversement à l'association des Familles.** Corinne PERTER, Adjointe, rappelle le fonctionnement du Contrat Enfance Jeunesse de la CAF et les modalités, antérieurement fixées, de participation communale à l'équilibre. Compte tenu des acomptes déjà versés, les soldes 2017 et 2018 s'élèvent à 5 495.64 € et se décomposent ainsi :

- Par CAF : 2 083.35 €
- Par communale : 3 412.29 €

Adopté à l'unanimité. Anne-Marie POTY n'ayant pris part ni au débat, ni au vote.

◇ **TAP périscolaire, convention avec le FCMMGV.** Corinne PETER, Adjointe, rappelle le taux réglementaire d'encadrement des activités périscolaires. Compte tenu de nos besoins en personnel qualifié pour les TAP et pour des renforts ponctuels à la cantine, il est proposé de contractualiser, avec le FCMMGV, la mise à disposition de deux personnes :

- Le responsable technique et administratif moyennant un coût horaire de 10.08 €
- D'un stagiaire rémunéré au coût horaire de 4.20 €

Adopté à l'unanimité.

10 – AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT – DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

◇ **Adhésion à « club climat » de GBM.** Vincent GIRARD, Adjoint, propose d'adhérer au « club climat » créé par GBM. Ce club vise à faire émerger des initiatives locales en matière de préservation du climat, de l'environnement et des ressources. **Adopté à l'unanimité.**

◇ **Installation de la 5G.** La lettre de l'opérateur FREE est portée à la connaissance des conseillers. **Le conseil municipal souhaite que des mesures d'exposition aux champs magnétiques soient effectuées par l'Agence Nationale des Fréquences.**

11 – AFFAIRE DE PERSONNEL

◇ **Modification de l'intégration de Martine SERRETTE dans le personnel communal.** Après observation du Centre de Gestion, le Maire propose la nomination de Martine SERRETTE au grade d'Adjoint Technique stagiaire à compter du 1^{er} décembre 2020. **Adopté à l'unanimité.**

12 – AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ **Décisions budgétaires modificatives.** 4 modifications sont présentées par le Maire, sans augmentation de budget :

- Pour remboursement de caution locative :
 - ✓ Investissement dépense : compte 1641 : - 435 €
 - ✓ Investissement dépense : compte 165 : + 435 €
- Pour remboursement 2^{ème} part de la TA du PC BAUDIQUÉY :
 - ✓ Investissement dépense : compte 1641 : - 9 000 €
 - ✓ Investissement dépense : compte 10226 : + 9 000 €
- Pour règlement des ultimes factures :
 - ✓ Investissement dépense : compte 1641 : - 25 900 €
 - ✓ Investissement dépense : compte 2118 : + 900 €
 - ✓ Investissement dépense : compte 21312 : + 5 000 €
 - ✓ Investissement dépense : compte 2152 : + 20 000 €
- Pour mandater les ICNE liés à la renégociation de l'emprunt Caisse d'Épargne :
 - ✓ Fonctionnement dépenses imprévues : compte 022 : - 565 €
 - ✓ Fonctionnement dépense : compte 66111 : + 565 €

Adopté à l'unanimité.

- ◇ **Perspectives d'acquisitions et d'échanges fonciers.** Le Maire expose 4 dossiers :
 - Echange avec les conjoints Bourgeois, chemin du Donjon. Suite aux travaux réalisés après le glissement de terrain, échange de 1925 m², frais de géomètre et notaire à charge communale. **A l'unanimité, Maîtres CUSENIER (notaire de la famille) et Maître MARCONOT CLEMENT (notaire de la commune) sont mandatés pour la rédaction et la publication des actes.**
 - Acquisition de la parcelle – section AI22 rue de l'Aqueduc. **A l'unanimité, le conseil confirme son intérêt pour cette parcelle comprenant le stationnement et le jardin communautaire, au prix de 5 000 € et mandate Maître MARCONOT CLEMENT pour la rédaction et publication des actes.**
 - Proposition d'acquisition de la parcelle – section AC 89p, rue du Comté de Montbéliard, d'une surface de 600 m² à l'entrée du village, par l'EPF. **A l'unanimité, le conseil municipal charge le Maire de poursuivre les négociations en vue de l'acquisition de cette parcelle.**
 - Position à prendre sur l'achat d'un appartement au 46 rue du Comté de Montbéliard jouxtant le bar Le Bistro, par l'EPF. **A l'unanimité, le conseil municipal charge le Maire d'engager les négociations en vue de l'acquisition de ce bien.**

- ◇ **Convention annuelle avec la SPA.** Gaëlle AUFFRET, Conseillère municipale propose le renouvellement pour l'accueil des chiens errants, pour 2020 au prix de 0.50 € x population DGF 2020. **Adopté à l'unanimité.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal :

◇ **Point sur solidarité COVID 19.** Après avoir rappelé le dispositif mis en place en mars, ce dernier est réactivé en faveur des personnes vulnérables.

◇ **Rappel sur la compétence eau – assainissement de la Communauté Urbaine GBM.** Le Maire rappelle les conditions et les conséquences de la prise de cette compétence par GBM depuis 2018. Il présente les trois projets à venir :

- Raccordement du réseau général à partir de la limite de Morre, rue du Comté de Montbéliard en direction du réseau se déversant à la Malate puis vers la station de port Douvot
- Démolition de la vieille station de traitement des eaux de la Malate et l'extension de la station actuelle (traitement ozone)
- Remplacement du gros feeder d'eau (Ø 250 mm), alimentant les deux réservoirs du Belvédère depuis Mamirolle – Saône.

◇ **Elargissement des commissions communales.** GBMétropole, dans le cadre de la loi du 27 décembre 2019 « Engagement et Proximité » a décidé d'élargir les commissions composées des élu.e.s délégué.e.s, à d'autres conseillers municipaux des communes membres.

Pour Montfaucon :

- Marie-Louise LAITHIER – Commission Développement durable – Environnement - Agriculture, au titre de suppléante du maire en conseil de CU.
- Vincent GIRARD – Commission Transports – Mobilités et Déplacements – Voiries, au titre d'adjoint délégué à l'Environnement et la Démocratie Participative.

◇ **Information obligatoire des élus.** Conformément à l'article 8 de la loi « Engagement et Proximité », les comptes rendus de réunion de GBM doivent être communiqués aux élus des communes membres. Réponse est apportée précisant que c'est à GBM d'adresser ces documents.

◇ **Informations sur les conseils syndicaux et organismes.**

- SIVU SAGES : Syndicat pour la gestion et l'entretien des stades de Montfaucon, Morre, Gennes et La Vèze. Hervé TOURNOUX, élu Président, présente les membres du bureau. Le projet pour cette mandature est le remplacement de la pelouse synthétique du stade de Gennes.

- Syndicat d'Etudes et d'Aménagement Sud-Plateau : Alain RICHARD présente les trois compétences :
 - ✓ La gestion de la crèche intercommunale de Saône
 - ✓ Le Relais petite enfance (Anne-Marie POTY est membre du COPIL)
 - ✓ L'école de musique du PlateauIl précise que Christine MOLLIER a été élue Secrétaire.
- Conservatoire botanique national de Franche-Comté : Laurent JEUNET, élu trésorier, présente sa difficile situation actuelle et les évolutions envisagées :
 - ✓ Extension vers la région Lorraine et Grand Est, vers la région Bourgogne et le Conservatoire alpin
 - ✓ Déplacement / déménagement dans les locaux de la maison de l'Environnement.
- Association VIA FRANCIGENA : le Maire présente cet itinéraire allant de Canterbury à Rome en passant par notre commune, la Suisse et l'Italie. 160 communes européennes adhèrent à cette association.

◇ **Affaires scolaires et périscolaires : point sur la situation au regard des mesures sanitaires.**
Les nouvelles mesures, appliquées depuis la rentrée du 2 novembre sont exposées.

A 23h40, le Président lève la séance.

Vincent GIRARD
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ
Maire